

PROCES VERBAL

DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 DECEMBRE 2022

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 15 décembre 2022, s'est réuni le mercredi 29 décembre 2022 à 17 h 30 à la Mairie de Martin-Eglise, sous la présidence de Monsieur Alain MARATRAT, Maire.

PRESENTS : Monsieur Alain MARATRAT, Monsieur Bertrand CREMET, Madame Marie-Laure CORROYER, Monsieur Stéphane SKLADANOWSKI, Madame Françoise DEMONCHY, Madame Pascale GUILBERT, Madame Sylvie HERMAY, Madame Monique CONFRERE, Monsieur Marcel BRETAGNE, Monsieur Hubert BOULEY (arrivé à 18h05), Monsieur Philippe DUPUIS, Madame Ghislaine LEFEBVRE, Madame Amandine MATHELET, Monsieur Alain TETE, Monsieur Nicolas DUFEUILLE,

ABSENTS EXCUSES : Madame Elodie LAVERDURE donne pouvoir à Monsieur Marcel BRETAGNE, Madame Isabelle VAUCLIN donne pouvoir à Madame Françoise DEMONCHY

ABSENTS : Monsieur Daniel LESSARD et Monsieur Alexandre PLEY

Conformément à l'article L.2121- 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Madame Monique CONFRERE ayant obtenu la majorité des voix, est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATIONS

Suite aux travaux réalisés au sein de la salle du Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil, un choix de stores pour agrémenter les nouvelles fenêtres. Cette dépense sera inscrite au budget 2023.

Monsieur le Maire informe de la réception de la prise en compte de la demande de subvention par le Département pour le camion des ateliers.

Monsieur le Maire informe de la réception du versement d'une somme de 1 036€ par les services du département afin d'acquérir les deux nouveaux radars pédagogiques.

Monsieur le Maire informe avoir rencontré la future propriétaire de la micro-crèche qui devrait s'installer sur la Commune. Cette structure pourra accueillir 12 enfants. Les places de stationnement sont prévues sur le terrain.

ORDRE DU JOUR

REVISION ALLEGEE DU PLU

2022/74

Monsieur le Maire informe que suite à la procédure de la révision allégée du PLU initiée le 15 octobre 2020, l'ensemble des étapes légales ayant été réalisées, il convient ce jour, de valider de manière définitive la révision allégée du PLU.

Monsieur le Maire informe que les membres du Conseil ont été destinataires des documents et que les documents ont été mis à disposition en mairie pour consultation.

Monsieur le Maire propose de valider la révision allégée du PLU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter cette proposition (Madame Marie-Laure CORROYER ne prend pas part au vote car concernée par le dossier).

QUESTIONS DIVERSES

CHANGEMENT DE NOMENCLATURE COMPTABLE COMMUNE

2022/75

Suite à la proposition de la Trésorerie, Monsieur le Maire propose que la Commune de Martin-Eglise change de nomenclature comptable au 1^{er} janvier 2023 avec un passage en M57.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter cette proposition.

CHANGEMENT DE NOMENCLATURE COMPTABLE LOCAUX COMMERCIAUX

2022/76

Suite à la proposition de la Trésorerie, Monsieur le Maire propose que les locaux commerciaux de la Commune de Martin-Eglise change de nomenclature comptable au 1^{er} janvier 2023 avec un passage en M57.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter cette proposition.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

2022/77

Suite à la réussite de la Secrétaire générale à l'examen professionnel de Rédacteur principal de 2^{ème} classe, Monsieur le Maire propose :

- D'ouvrir un poste au grade de Rédacteur principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} janvier 2023
- De supprimer un poste au grade de Rédacteur à compter du 1^{er} janvier 2023
- De modifier le tableau des effectifs en conséquence

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter cette proposition.

DROITS D'INTERVENTION

Arrivée de Monsieur Hubert BOULEY (18h05).

Monsieur Stéphane SKLADANOWSKI informe que la Compagnie Ango interviendra le 30 septembre 2023 à la Salle des fêtes pour un pièce de théâtre.

Madame Françoise DEMONCHY fait un retour de la réunion publique sur l'avenir de la Varenne : le but était d'alerter un maximum de personnes sur les différents projets et de faire l'état du site. Plusieurs propositions ont été apportées pendant cette réunion et le recours est toujours en cours.

Monsieur Hubert BOULEY souhaiterait que la Commission voirie-bâtiment se retrouvent plus régulièrement, notamment avant le vote du budget afin de travailler en amont sur les futurs travaux. Monsieur Bertrand CREMET répond qu'une réunion sur site sera faite en janvier, en début d'après-midi, avant de réaliser la réunion de finances de février.

Madame Françoise DEMONCHY fait remonter une remarque des locataires de la MAM car le sol est trop froid pour les enfants (carrelage), elle demande à ce que la Commune étudie la possibilité d'un nouveau revêtement.

La séance est levée à 18h30